

## PICHON, Pascal (ARS-BFC/DOSA)

---

**De:** ARS-BFC-PEPS  
**Envoyé:** vendredi 10 juillet 2026 08:44  
**À:** ARS-BFC-PEPS  
**Objet:** TR: [ROR] Pharmacie d'officine - Publication de l'étude  
**Pièces jointes:** ROR\_Synthèse\_Pharmacie\_260708\_VFD1.0.pdf; ROR\_Synthèse\_Fiche de relecture\_Pharmacie\_260605\_VFD1.0.xlsx; ROR\_Rapport d'étude\_Pharmacie d'officine\_260708\_VFD1.1.pdf

---

**De :** MICHAUD, Diane (ARS-ARA) <[diane.michaud@ars.sante.fr](mailto:diane.michaud@ars.sante.fr)>  
**Envoyé :** jeudi 9 juillet 2026 08:25  
**À :** PERROT, Catherine (ARS-ARA) <[catherine.perrot@ars.sante.fr](mailto:catherine.perrot@ars.sante.fr)>  
**Objet :** TR: [ROR] Pharmacie d'officine - Publication de l'étude

Bonjour Catherine,

Je te partage les résultats des travaux de l'équipe ROR national sur la description des officines.

→ Il est proposé que les pharmaciens soient redirigés vers le ROR pour déclarer certaines activités (TROD, Mon bilan prévention, vaccins) et que ces données soient ensuite reprises dans SI Pharma / Santé.fr. L'objectif est que les pharmaciens ne saisissent l'info qu'une seule fois.

Sous réserve que cela soit effectivement mis en œuvre (le rapport précise bien « la souhaitabilité et la faisabilité technique doivent encore être confirmés »), cela donnerait le parcours suivant :

- 1/ le pharmacien se connecte sur SI Pharma pour déclarer ses activités
- 2/ il est automatiquement redirigé vers le portail du ROR national
- 3/ il saisit ses infos dans le ROR National
- 4/ Les informations enregistrées sont restituées dans SI-Pharma / Santé.fr

En terme de calendrier, cela pourrait être mis en œuvre une fois que toutes les régions auront basculé sur le ROR National donc à partir du T2 2027 (pour la région ARA on va basculer en mars 2027).

Pour info, le rapport contient également une proposition de description de l'offre de téléconsultation dans les officines.

Bonne journée,  
Diane

---

**De :** ANS-ror <[ans-ror@esante.gouv.fr](mailto:ans-ror@esante.gouv.fr)>  
**Envoyé :** mercredi 8 juillet 2026 16:12  
**Cc :** Nicolas WILLIEME <[Nicolas.willieme@esante.gouv.fr](mailto:Nicolas.willieme@esante.gouv.fr)>; Mathieu DE CARVALHO <[Mathieu.DECARVALHO@esante.gouv.fr](mailto:Mathieu.DECARVALHO@esante.gouv.fr)>; Philippe DELCROIX <[Philippe.DELCROIX@esante.gouv.fr](mailto:Philippe.DELCROIX@esante.gouv.fr)>; Sylvain GARNIER <[Sylvain.GARNIER@esante.gouv.fr](mailto:Sylvain.GARNIER@esante.gouv.fr)>; Marouane MIGHRI <[Marouane.MIGHRI@esante.gouv.fr](mailto:Marouane.MIGHRI@esante.gouv.fr)>; Romain CARATY <[Romain.CARATY@esante.gouv.fr](mailto:Romain.CARATY@esante.gouv.fr)>; Mathieu ROUSSEAU (EXT) <[Mathieu.ROUSSEAU.EXT@esante.gouv.fr](mailto:Mathieu.ROUSSEAU.EXT@esante.gouv.fr)>; Iris NAUDIN (EXT) <[Iris.NAUDIN.EXT@esante.gouv.fr](mailto:Iris.NAUDIN.EXT@esante.gouv.fr)>; Philippe COCHARD <[Philippe.COCHARD@esante.gouv.fr](mailto:Philippe.COCHARD@esante.gouv.fr)>; Marion CARRE <[Marion.CARRE@esante.gouv.fr](mailto:Marion.CARRE@esante.gouv.fr)>; Henri ROSSI <[henri.rossi@esante.gouv.fr](mailto:henri.rossi@esante.gouv.fr)>; Isabelle LAFAILLE (EXT) <[Isabelle.LAFAILLE.EXT@esante.gouv.fr](mailto:Isabelle.LAFAILLE.EXT@esante.gouv.fr)>; Loïc PRUDHOMME (EXT) <[Loic.PRUDHOMME.EXT@esante.gouv.fr](mailto:Loic.PRUDHOMME.EXT@esante.gouv.fr)>; Hugo LAKOMSKY (EXT) <[Hugo.LAKOMSKY.EXT@esante.gouv.fr](mailto:Hugo.LAKOMSKY.EXT@esante.gouv.fr)>; Elodie SENAUX (EXT) <[Elodie.SENAUX.EXT@esante.gouv.fr](mailto:Elodie.SENAUX.EXT@esante.gouv.fr)>; Florian TREHEN (EXT) <[Florian.TREHEN.EXT@esante.gouv.fr](mailto:Florian.TREHEN.EXT@esante.gouv.fr)>; Nicolas NOBLAT (EXT) <[Nicolas.NOBLAT.EXT@esante.gouv.fr](mailto:Nicolas.NOBLAT.EXT@esante.gouv.fr)>; Jules MONSAINT (EXT) <[Jules.MONSAINT.EXT@esante.gouv.fr](mailto:Jules.MONSAINT.EXT@esante.gouv.fr)>; Lola AUBOIROUX (EXT) <[Lola.AUBOIROUX.EXT@esante.gouv.fr](mailto:Lola.AUBOIROUX.EXT@esante.gouv.fr)>; Stéphanie LEVEQUE <[Stephanie.LEVEQUE@esante.gouv.fr](mailto:Stephanie.LEVEQUE@esante.gouv.fr)>  
**Objet :** [ROR] Pharmacie d'officine - Publication de l'étude

**[Externe]**

[Attention] : Ce courriel provient de l'extérieur des ministères sociaux. Ne cliquez pas sur les liens et n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de connaître l'expéditeur et de vous assurer que le contenu est sûr.

Bonjour à toutes et tous,

Suite à la période de concertation régionale de l'étude autour des Pharmacies d'officine, achevée le 5 juin dernier, vos retours ont été traités et reportés dans le rapport d'étude. Vos retours étaient nombreux, un grand merci pour votre contribution à ces travaux ! L'équipe adresse un remerciement particulier aux équipes de PHARMA-SI et au Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens pour leur mobilisation.

Ainsi, vous trouverez en pièces jointes :

- La version finale du rapport d'étude et de la synthèse ;
- La fiche de relecture, listant les remarques reçues lors de la concertation et la façon dont elles ont été traitées.

La prochaine étape est la mise à disposition des fiches de consignes sur le ROR national et les ROR régionaux, l'opération est prévue pour courant juillet.

Vous retrouverez également ces documents sur le SharePoint régional :  [Pharmacie d'officine \(2026\)](#)

En vous souhaitant de passer un très bel été, à disposition pour tout complément si besoin,

Très cordialement,

***L'équipe Programme ROR***